PR LEV 31A 20/09/21

Formation à la conduite d'engins de chantier CACES® R482
Préparation au CACES® R482 et à l'autorisation de conduite – Cat A à G

PROGRAMME

1. ASPECTS REGLEMENTAIRES

a. La délivrance de l'autorisation de conduite
b. Le CACES® R482 et ses conditions d'obtention

2. SENSIBILISATION AUX RESPONSABILITES

a. Les obligations de l'employeur
b. Les obligations du conducteur
c. Les sanctions éventuelles

3. TECHNOLOGIE DES ENGINS

a. Les catégories et leurs utilisations spécifiques
b. Les principaux organes et leurs fonctions
c. Les principaux dispositifs de sécurité
d. Les consignes d'entretien et les différents contrôles

4. ANALYSE DES RISQUES ET LEUR PREVENTION

a. Le mode opératoire de prise et de fin de poste
b. L'identification des gestes dangereux

5. ANALYSE DES FACTEURS D'ACCIDENT

a. Les règles générales de conduite, circulation, stationnement, transport, gerbage

6. PRINCIPES DE MANUTENTION D'UNE CHARGE

a. La stabilisation
b. Le centre de gravité
c. L'amarrage
d. L'exploitation des plaques de charge :
   - Abaques de charges
e. L'évaluation d'une charge :
   - Masse volumique
   - Déperdition de capacité suivant la hauteur

7. MISE EN SITUATION PRATIQUE

a. L'examen d'adéquation (lecture de plaques)
b. Les contrôles de prise de poste
c. Les réglages du poste de conduite
d. L'application des consignes de sécurité par l'intermédiaire de multiples manœuvres en situation réelle avec :
   - Slalom avant-arrière avec et sans charge
   - Empilage de différentes charges à différentes hauteurs
   - Utilisation d'un quai de chargement et d'une pente
   - Manipulation d'une charge longue et/ou volumineuse

CODE RS : R482 cat A: RS5081 / R482 cat B1: RS5087 / R482 cat C1: RS5123 / R482 cat C2: RS5093 / R482 cat C3: RS5095 / R482 cat D: RS5097 / R482 cat E: RS5099 / R482 cat F: RS5101 / R482 cat G: RS5103

Durée

3 jours
Recyclage requis tous les 10 ans

Pré requis

Être apte médicalement et âgé(e) d'au moins 18 ans

Public concerné

Toute personne étant amenée à utiliser des engins de chantier

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur d'engins de chantier, tant sur le plan théorique que pratique, selon la recommandation R482
- Acquérir les capacité d'analyse et d'adaptation pour la conduite en sécurité des engins spécifiques
- Réussir l'examen CACES® R482

Méthodes pédagogiques

- Ce programme est informatisé et diffusé sous vidéo projection
- La formation, basée sur de nombreux cas concrets, sera axée sur les particularités et les besoins propres de l'entreprise

Mode d'évaluation

L'examen CACES® R482 est validé par un testeur certifié : contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir-faire.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Sanction de la formation

Le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité CACES® et un carton d'autorisation de conduite préremplis seront délivrés si le stagiaire a réussi les examens.

Une attestation de formation nominative avec résultats aux examens de l'évaluation des acquis sera délivrée au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation, uniquement sur les catégories d'engins utilisés.

EPI nécessaires pour la formation :
- Casque
- Chaussures de sécurité
- Gants

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la